

Les candidats peuvent :

- Soit déposer leurs dossiers de participation au niveau du Bureau d'ordre, par décharge, de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Fes-Meknès, sis à n° 01, Avenue Hassan II, Fès ;
- Soit envoyer leurs dossiers de participation par voie postale par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse : Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Fes-Meknès, Boulevard Hassan II, BP 8, Fès.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'article 04 du cahier des charges du présent AMI.

Les dossiers de participation doivent être déposés, à partir du **01/11/2024** jusqu'au **15/11/2024 à 16 heures**, considéré comme dernier délai de dépôt des dossiers de participation. @

AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORETS
Nouredine AOID
Directeur Régional
Fès-Meknès

Fès le : ~~04~~ 4 Octo 2024